

Master en sciences de l'éducation
Option « Enseignement et conseil pédagogique »

MANUEL DE STAGE EN « CONSEIL PÉDAGOGIQUE »
2025-2026

1. PRÉSENTATION DU STAGE EN CONSEIL PEDAGOGIQUE

Le stage en « Conseil pédagogique » se déroule en milieu éducatif. Il vise à développer et à consolider les compétences requises au pilotage stratégique et opérationnel d'une action éducative en vue de mieux accompagner les équipes pédagogiques et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Il assure ainsi un lien entre l'université et le milieu de travail.

Ce stage est une formation par la pratique fondée sur les principes de la pédagogie de l'alternance, où des temps de formation académique (à l'université) et des temps de stage (sur le terrain) sont organisés de manière structurée au sein du programme d'études. Cette approche permet une interaction profonde entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques, entre l'action et la réflexion. Elle favorise ainsi la transformation des connaissances formellement acquises en compétences professionnelles en situation.

Le stage en conseil pédagogique s'étale sur un semestre et correspond à 4 crédits ECTS, totalisant près de 100 heures de travail (Annexe1). Il comporte le **séminaire de stage** en présentiel. Les stagiaires mutualisent leurs observations, expériences et pratiques éducatives dans des ateliers de partage. Le stagiaire conçoit un dispositif innovant en conseil pédagogique en vue d'améliorer ou de remédier à une situation éducative problématique identifiée lors de la phase d'observation¹ sur le terrain dans le cadre du stage d'enseignement.

Le stagiaire devrait assurer une disponibilité pour cette charge horaire laquelle inclut le séminaire de stage, la problématisation d'une situation éducative et l'élaboration du projet intégrateur.

Tout au long du stage, un séminaire d'accompagnement collectif et un suivi personnalisé sont assurés par la Faculté aux stagiaires.

2. SÉMINAIRE DE STAGE

Le séminaire de stage a pour fonction d'initier une réflexion autour du stage, de mettre en commun les pratiques, de partager les expériences et de résoudre les difficultés du métier auxquelles sont confrontés les stagiaires. La présence au séminaire du stage est obligatoire.

¹ Afin de concevoir un dispositif innovant en conseil pédagogique le stagiaire réinvestit les pratiques d'enseignement et de conseil pédagogique qu'il a observées et consignées dans un dossier documentaire lors de son stage en enseignement.

Le séminaire assure à tous les stagiaires un accompagnement durant la phase de diagnostic et de planification du dispositif de remédiation afin de les amener à développer une pensée stratégique et à mobiliser des compétences pour mieux accompagner les équipes pédagogiques et faire évoluer leurs pratiques professionnelles dans la planification et l'organisation des enseignements ainsi que la coordination des programmes disciplinaires et le pilotage des projets interdisciplinaires. La présence au séminaire du stage est obligatoire.

3. VALIDATION DU STAGE

Le stage est validé par un projet intégrateur qui mobilise et articule les acquis de deux unités d'enseignement : « Stratégies et approches en conseil pédagogique » (4 crédits) et « Séminaire en conseil pédagogique » (4 crédits) ainsi que les acquis des différentes unités d'enseignement suivies dans le cadre du programme d'étude.

Le projet intégrateur se déroule en deux étapes : la rédaction du Dossier de stage en conseil pédagogique et la Prestation orale.

- **1^{re} étape : Dossier de stage en conseil pédagogique**
 - Chaque participant décrit une situation éducative problématique identifiée en rapport avec les différentes tâches du coordinateur.
 - Il l'analyse à la lumière des apports de l'UE « Stratégies et approches en conseil pédagogique ».
 - Il conçoit un dispositif innovant de conseil pédagogique en vue d'améliorer la situation ou d'y remédier. Il le consigne dans un dossier documentaire écrit de 5 à 6 pages (sans les annexes). Dans la conception du dispositif innovant de conseil pédagogique, le stagiaire :
 - S'appuie sur les stratégies de remédiation au niveau de l'ingénierie didactique ;
 - Prend en compte les spécificités des acteurs éducatifs et de l'institution ;
 - Anticipe les défis à affronter dans la mise en place du dispositif ;
 - Établit un bilan des compétences mobilisées et celles à développer pour la réussite du dispositif.
 - Les critères d'évaluation du projet sont explicités dans le document « Dossier de stage en conseil pédagogique - Critères d'évaluation » (Annexe 2)
- **2^{de} étape : Prestation orale devant un jury**
 - Chaque participant sélectionne, à partir du dossier documentaire, un thème de son choix et le présente à l'oral devant un jury.
 - Chaque participant bénéficie de 5 minutes pour présenter son exposé oral et de 5 autres minutes pour répondre aux questions du jury.
 - Les critères d'évaluation sont détaillés dans le document « Prestation orale - Critères d'évaluation » (Annexe 3).

ANNEXE 1
Charge de travail-étudiant
100 heures (4 crédits)

Activités	Nombre d'heures approximatif
Séminaire de stage en présentiel	20 h
Travail personnel et ressourcement	20h
Identification de la situation éducative et problématisation	15h
Accompagnement	10h
Rédaction du dossier de stage en conseil pédagogique	20h
Préparation de la prestation orale	10h
Prestation orale devant un jury	5h
TOTAL	100 heures

ANNEXE 2

Dossier de stage en conseil pédagogique

Critères d'évaluation

% de la note	Critères	Indicateurs
20%	Analyse de la situation	- Analyse argumentée et approfondie de la situation - Lien entre les notions théoriques et le cas pratique - Cohérence du travail et pertinence de l'analyse
35%	Conception d'un dispositif innovant de conseil pédagogique	- Innovation et faisabilité dans la construction de la planification pédagogique - Développement d'outils d'évaluation de la planification pédagogique et de l'alignement pédagogique
15%	Défis à affronter dans la mise en place du dispositif	- Conformité du dispositif au projet éducatif et institutionnel - Compétences et performances requises des membres de l'équipe de travail
20 %	Analyse réflexive	- Apports des UE sur les pratiques professionnelles - Compétences professionnelles à développer et à renforcer
10 %	Présentation et qualité de la langue	- Mise en page et respect de l'APA - Syntaxe, lexique, etc.

ANNEXE 3
Prestation orale
Critères d'évaluation

% de la note	Critères	Indicateurs
45%	Qualité du contenu	- Pertinence de la problématique et rigueur du plan - Créativité et richesse du contenu - Apports des UE sur les pratiques professionnelles
45%	Communication orale	- Débit de parole et articulation - Expressions corporelles et contact visuel - Pertinence des réponses et réactivité - Interaction avec le groupe-classe - Gestion du temps
10%	Présentation et qualité de la langue	- Mise en forme du support - Syntaxe, lexique, etc.